

PROCES VERBAL DU CONSEIL DE L'UFR STAPS

Séance plénière du mardi 25 mars 2025

Présents avec voix délibératives :

BARU Tania	HENRY Ninon	PAPAXANTHIS Charalambos
BAVEREL Elise	LECA Raphaël	PAPAXANTHIS SKOURA Xanthi
CETRE Enzo	LEPERS Romuald	PERREAU-NIEL Guillaume
COMETTI Carole	MAILLARD Gary	QUATREPOINT Gérard
COMMARET Ilona	MARTIN Alain	SIRANDRÉ Cyril
FOURNIER Alicia	MATHIOT Johanna	
FROCHOT Isabelle	MEZUI George	
GAVEAU Jérémie	MOREL Franck	

Absents excusés ayant donné procuration :

BABAULT Nicolas à C. COMETTI	NICOLAS Michel à A. FOURNIER
BOUCHET Patrick à J. GAVEAU	PINTO Jérémie à K. KAHTRI (absent)
LEBON Florent à X. PAPAXANTHIS	RENIER Jean-Jacques à G. PERREAU-NIEL
LELIEVRE Stéphane à R. LECA	THOMAS Elizabeth à C. PAPAXANTHIS

Absents excusés :

FAVIER Geoffrey	PERRET Louanne
KHATRI Karim (procuration de J. PINTO)	RAGON Thelma
MARAGE Apolline	TOMASELLI Claire

Invités présents :

DUTHU Lucie (SEFCA)	WAKRIM Florence (secrétaire de direction)
LHUILIER Catherine (R.A. UFR STAPS)	

Invité absent :

PECAUD Samuel

Sur 35 membres du conseil avec voix délibérative : 21 présents + 7 absents excusés ayant donné procuration à des membres présents, soit un total de 28 votants. Le quorum est atteint.

Hervé ASSADI ouvre la séance à 17h40 et remercie les membres du conseil de leur présence.

Point 1- Approbation du procès-verbal du Conseil d'UFR du mardi 28 janvier 2025

➤ **Le procès-verbal de la séance du conseil du mardi 28 janvier 2025 est approuvé à l'unanimité**

Point 2- Modification calendrier universitaire 2024-2025

Le calendrier a nécessité un aménagement sur les périodes d'examens et sur les dates des jurys du second semestre. Les réunions de jurys se dérouleront du 04 au 08 juillet 2025.

➤ **Un avis favorable à l'aménagement du calendrier universitaire 24-25 est exprimé à l'unanimité.**

Point 3- Actualisation du D.U. Perception, Action et Troubles des Apprentissages

Les modifications dans la présentation de la formation du D.U. Perception, Action et Troubles des Apprentissages concernent la reformulation et la mise à jour des termes utilisés actuellement par les professionnels de santé. Les modifications correspondent également au changement de maquette adaptées à AMETYS. Le nombre d'heures de travaux pratiques a été réévalué à la hausse afin de correspondre au mieux à la demande des apprenants. Mais le volume horaire global de la formation reste inchangé comme son tarif de vente.

Le nom de l'enseignant responsable pédagogique a également été corrigé et mis à jour ; depuis cette année, Jérémie GAVEAU assure la responsabilité pédagogique du D.U. succédant à Thierry POZZO retraité.

➤ **Un avis favorable aux modifications apportées est exprimé à l'unanimité**

Point 4- Adhésions

La première adhésion est sollicitée par Eric CORMERY à la SFPS (Société Française de la Psychologie du Sport) pour un tarif à l'année de 50,00 € pour 2025.

La seconde concerne l'adhésion à l'association « Jeunesse et Loisirs » pour bénéficier du tarif préférentiel d'hébergement et pension du groupe étudiants en stage « Oxygénation » organisé par Hervé ASSADI, dans le centre de vacances « le chamois » pour un tarif de 35,00 € pour l'année 2025.

La troisième adhésion est celle du laboratoire Psy-Drepi à l'association R2-QVT en Santé pour un tarif de 100,00€ pour l'année 2025.

➤ **Un avis favorable aux 3 adhésions est exprimé à l'unanimité**

Point 5- Conventions

La première convention concerne une convention de partenariat avec l'association Le Dancing, Centre de Développement Chorégraphique National Dijon Bourgogne Franche-Comté, pour la mise en place d'une intervention sur le montage d'un festival, d'une sortie au spectacle et d'ateliers et rencontres avec des artistes programmés dans le festival d'Art Danse organisé par le Dancing à destination des étudiants de la LP GPSAC sous la responsabilité pédagogique de Delphin TISSIER.

La seconde convention relève d'une convention de mise à disposition de locaux pour accueillir les apprenants inscrits au D.U. Optimisation de la Haute Performance Collective, sous la responsabilité pédagogique de Mickaël CAMPO, à l'Université de Nantes, EPSCPE, en salle 111 du lundi 12 au vendredi 16 mai 2025. La mise à disposition est prévue à titre gratuit.

➤ **Les 2 conventions reçoivent un avis favorable à l'unanimité**

Point 6- Points d'information du Directeur

- Le Directeur Général des Services de l'UBE a informé Hervé ASSADI que le Président de l'UBE retirait à Samuel PECAUD sa délégation de signature pour exécuter le budget du SUAPS et qu'il sollicitait Hervé ASSADI pour devenir ordonnateur du budget du SUAPS (service commun des activités physiques et sportives) de l'UBE. Le budget du SUAPS s'élève à environ 250 000 €. Il est en grande partie constitué de la CVEC, Contribution de la Vie Etudiante et de Campus.

Hervé ASSADI deviendra donc à très court terme (dès que l'arrêté de délégation de signature est prêt), le responsable des engagements de dépenses pour le SUAPS. Les deux régies installées par l'agent comptable auprès du SUAPS et confiées à Nadège MARTINERIE, régisseuse vont également être closes par l'agent comptable ; ce dernier va confier à la régisseuse de l'UFR STAPS, Alexandra JACQUET, la responsabilité des encaissements et décaissements des ex-régies du SUAPS.

Hervé ASSADI explique qu'il veillera à respecter les obligations relatives à la réglementation budgétaire et comptable. Il constatera les droits et obligations et assurera la programmation et la répartition des crédits. Il validera les devis, signera les ordres de mission et les bons de commande. Il ne modifiera pas les choix, les décisions et le mode de fonctionnement du directeur du SUAPS, dans la mesure où l'opportunité de la dépense est justifiée.

Ce nouveau fonctionnement aura un impact sur la charge de travail du service financier de l'UFR STAPS, Hervé ASSADI confirme qu'il demandera la création d'un poste, c'est-à-dire le maintien du poste occupé actuellement par Zohra BENTRARI, qui a été affectée à titre provisoire.

Charalambos PAPAXANTHIS avance que la conception politique peut être difficile et demande si à terme le SUAPS intégrera l'UFR STAPS.

Gary MAILLARD pose la question suivante : « Est-ce que le Conseil des Sports est remis en question ? »

Hervé ASSADI confirme qu'il n'interviendra pas dans les décisions politiques, qu'il n'est pas décideur. Il aura un droit de regard sur les dépenses.

Gary MAILLARD exprime l'idée que ce projet peut avoir un impact tant sur les personnels et sur le directeur du SUAPS. Il s'interroge également sur la compatibilité de la décision avec le code de l'éducation qui prévoit que le Directeur du SUAPS est ordonnateur du budget du SUAPS.

Hervé ASSADI répond que l'arrêté de délégation de signature du Président relève de la décision de ce dernier. Georges MEZUI demande quel est l'intérêt de ce changement. Hervé ASSADI répond qu'il n'est pas en mesure de parler au nom du Président de l'Université et du Directeur Général des Services et d'expliquer en détail aux membres du Conseil les motivations de la Gouvernance. Après discussion avec l'agent comptable de l'UBE, il explique que cette décision exprime simplement le fait d'arriver à une gestion comptable plus efficiente, le SUAPS ne possédant pas ni de service financier propre, ni de responsable administratif permettant un contrôle de gestion rigoureux.

Catherine LHUILLIER prend la parole et précise que la saisie des bons de commandes et des ordres de missions représente 20 à 30 % de la totalité de l'activité professionnelle de Nadège MARTINERIE et qu'elle continuera à initier et exécuter les tâches préparatoires à l'élaboration des bons de commande et édition des OM pour le SUAPS. Ce regroupement permettra de pallier au manque d'expertise dans le domaine des finances, faiblesse tout à fait courante quand on ne travaille pas en équipe au sein d'un service financier et que de

plus, dans le cas de Nadège, on n'est pas encadré par un administratif. Ce sera donc l'opportunité également d'accompagner Nadège MARTINERIE pour sa montée en compétences.

Hervé ASSADI indique que dans une université sur trois, il existe une grande proximité entre les SUAPS et les STAPS. Les personnels enseignants intègrent le même statut que les enseignants des STAPS avec un service à 392 heures sans possibilité d'heures complémentaires à l'extérieur du SUAPS. Il existe aussi trois universités dans lesquelles le service financier de l'UFRSTAPS exécute le budget du SUAPS. Pour les deux autres tiers des universités, les sites sont éparpillés, il n'existe pas d'unité de lieu, les enseignements se déroulent à plusieurs endroits différents. Le statut d'un enseignant de SUAPS est celui d'un enseignant en lycée ou collège et il doit effectuer les heures statutaires (plus de 700 heures par an).

A Dijon, le modèle est un mixte des deux situations décrites précédemment : il y avait une séparation des budgets des 2 entités avec des enseignants affectés au SUAPS bénéficiant d'un service d'enseignement comparable à celui des enseignants de l'Enseignement Supérieur.

Actuellement le site de Dijon a une unité de lieu et l'UFR STAPS et le SUAPS sont dans une totale interdépendance.

Pour conclure, Hervé ASSADI précise que le transfert de responsabilité devrait être effectif d'ici le 1^{er} mai prochain, information provenant de l'agent comptable de l'université.

- **Retour sur l'organisation de l'événement Goût, Nutrition Santé**

Cet événement est reconduit depuis maintenant 22 ans. Il est initié par la Ville de Dijon. Les étudiants de la filière APAS contribuent à l'événement. Hervé ASSADI souligne l'engagement de Florent FOUQUE et de Khafid BADAOUÏ sans lesquels l'organisation des événements n'aurait pas toute cette reconnaissance et cette réussite. Ils participent au rayonnement de l'UFR STAPS. Ils sont indispensables dans la collaboration avec la Ville de Dijon. Hervé ASSADI remercie grandement Florent et Khafid.

Il est précisé que trois étudiants de master effectuent leur projet tutoré sur ce projet et que 54 étudiants de L3 APAS sont mobilisés durant ces 3 jours. Françoise TENENBAUM (conseillère municipale en charge de la santé, de l'hygiène) a salué la présence des étudiants de licence 3 APAS et rappelé que cette mobilisation durait depuis 22 ans.

A l'occasion de cet événement, Hervé ASSADI a rencontré Hélène POIRIER, directrice de l'Institut Agro Dijon (IAD). Il rapporte qu'ils ont échangé sur la co-organisation d'échange ou de partenariat de formation en rapport avec la nutrition et l'activité physique. Cette démarche collaborative pourrait s'inscrire dans une convention plus large entre l'IAD et l'UBE, convention nécessaire du fait que l'IAD n'intègre pas l'EPE que représente l'UBE.

- Hervé ASSADI revient sur **l'organisation et le déroulement de la cérémonie de remise des diplômes** qui a eu lieu le samedi 16 mars 2025 à la salle Multiplex. Hervé ASSADI remercie les agents présents pour leur aide et remercie tout particulièrement Elise BAVEREL pour la gestion de l'organisation de cet événement.

Il souligne la reconnaissance obtenue, de plusieurs parents, des formations STAPS lors de la cérémonie. Les parents ont conscience que le séjour de leurs enfants à l'UFR STAPS a contribué à leur évolution et leur réussite mais également que le parcours universitaire à l'UFR STAPS est une étape importante qui les prépare à leur vie future.

Hervé ASSADI indique des retours positifs de la part de quelques parents ayant visité le campus de l'UBE avant de se rendre à la cérémonie. Ils ont exprimé à Hervé leur contentement sur la qualité de vie et d'étude sur le campus avec un prix modéré des frais de l'inscription administrative et la gratuité de la formation.

- Hervé ASSADI souligne qu'une course en avant de l'autofinancement est lancée. L'UFR STAPS est dépendante des financements des formations avec le SEFCA.

Hervé ASSADI porte à la connaissance des membres du conseil que le SEFCA a recruté deux ingénieurs pour aider les composantes à mettre en place des formations courtes en bloc de compétences. Hervé ASSADI souhaiterait que les enseignants de l'UFR STAPS sachent organiser et exporter l'offre de formation en fonction de la demande, même hors du cadre sportif, et la rendre attrayante pour divers domaines professionnels. Il donne un exemple concret : « Le préfet de Dijon a entendu parler de compétences de gestion d'équipe enseignées par le D. U. OHPco. Il a donc fait une demande d'une journée de formation sur la gestion de personnels. Le préfet est venu assister à la formation ». Il en a fait retour au Président de l'UBE pour exprimer son admiration sur la qualité de la formation dispensée à cette occasion par Mickaël CAMPO. Preuve qu'il y a un réel savoir-faire et des compétences très diversifiées au sein de l'UFRSTAPS Dijon – Le Creusot permettant d'œuvrer dans le domaine de la formation continue et la formation tout au long de la vie. Même si cela ne constitue pas la mission première d'un établissement d'enseignement universitaire il s'agit d'une volonté d'ouverture vers le monde professionnel et de mise en adéquation de nos formations avec les demandes qui en émanent.

- Hervé ASSADI confirme la création d'un **groupe de travail sur l'Intelligence Artificielle (IA)** de 19 personnes. 3 sous-groupes vont travailler sur :

Groupe 1 : Modifier et préparer les contenus pour l'utilisation de l'outils IA par les étudiants

Groupe 2 : Effectuer une veille sur la création des logiciels sur l'IA qui pourraient intéresser l'UFR,

Groupe 3 : Tester des IA qui existent déjà et préparer la formation des enseignants de l'UFR

Chaque groupe a un responsable attribué.

Gary MAILLARD évoque également qu'au CREPS, l'IA va générer des regroupements de formations et faire naître une double diplomation exemple : DE + BP en plus des licences et masters. Il est envisagé de créer un grand pôle « Santé par la pratique physique » : CREPS, UFRSTAPS Dijon-Le Creusot et pôle Santé qui pourrait voir le jour en septembre 2025 ou janvier 2026.

- Hervé ASSADI rappelle que dans le cadre de la **Semaine Olympique et Paralympique (SOP)**, l'UFR STAPS organise une journée d'activités sportives à destination de plus de 1000 élèves d'écoles primaires et collèges (34 classes) durant la journée du mardi 8 avril 2025 à la Multiplex et sur les installations sportives. Une quinzaine d'ateliers organisés par les étudiants de la filière APAS et la filière management. Chaque élève participera à quatre ateliers le matin et quatre ateliers l'après-midi, qui seront proposés à l'intérieur et à l'extérieur. Les enseignants de spécialités et les étudiants sont dans l'ensemble mobilisés au profit de l'organisation et de la participation à cet événement.

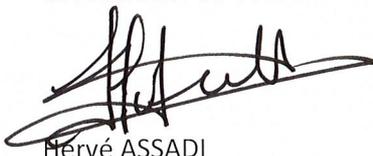
Gary Maillard ajoute qu'au CREPS le projet de proposer des activités lors de cette semaine avait été abordée mais finalement abandonnée. Hervé ASSADI lui propose de collaborer pour la SOP 2026.

Il n'y a pas de questions diverses.

Hervé ASSADI remercie les membres présents de leur participation et lève la séance. Il est 18h45.

Fait à Dijon, le 28 mars 2025

Le Président du Conseil



Hervé ASSADI

La secrétaire de séance



Florence WAKRIM